



PRÉFET
DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°70 - mars 2021

Éditorial



Entre le 17 mars et la fin du mois de mai, comparer le nombre d'accidents corporels de 2020 avec celui de 2021 ne serait pas pertinent. En effet, pendant plusieurs semaines, en 2020, la circulation a été fortement limitée. En revanche, nous pouvons établir un bilan de la mortalité du premier trimestre. Si les deux premiers mois de l'année ont été marqués par une baisse des accidents mortels, divisés par deux par rapport à 2020, le mois de mars s'achève avec trois décès.

Ce bilan porte à six le nombre de victimes depuis janvier.

À l'approche des beaux jours, un relâchement du comportement chez les usagers de la route est fréquent. Nous avons déjà pu le constater en ce début de mois où les forces de l'ordre départementales, appuyées par l'unité motocycliste zonale des CRS ont relevé 468 excès de vitesse en cinq jours. Je tiens à rappeler que la vitesse est un facteur prépondérant dans la mortalité routière et un facteur aggravant vis-à-vis des usagers vulnérables. Et, contrairement aux idées reçues, la majorité des accidents mortels hors agglomération a lieu en plein jour (59 %) et par temps sec (82 %).

Alors qu'arrive le redoux, soyons donc extrêmement vigilants face à ce fléau et envers les autres !

Bonne route, en toute sécurité !

Emilia Havez, Directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

L'INFO DU MOIS

Le numérique au service de la sécurité routière

Les véhicules en mauvais état représentent un facteur de risque pour l'accidentalité. Au plan national, en 2019, une défaillance technique du véhicule était présente dans 1669 accidents corporels. Dans ces accidents, 160 personnes ont été tuées et 2185 blessées. Connaître l'historique d'un véhicule d'occasion contribue pour un acheteur à se préserver de sinistres, pouvant avoir de lourdes conséquences.

Dans un contexte où la moitié des ventes de véhicules d'occasion comporteraient des fraudes mineures ou graves (selon une étude de la DGCCRF* de 2015), la Sécurité routière a souhaité créer un espace fiable et sûr. Depuis janvier 2019, le service en ligne **Histovec** permet ainsi à un acheteur intéressé de disposer du pedigree d'un véhicule avant de se décider à l'acheter. La plateforme procure les faits marquants du véhicule : la date de sa première mise en circulation, les changements successifs de propriétaire, les sinistres ayant donné lieu à une procédure de réparation contrôlée par un expert en automobile, la situation administrative du véhicule (gage, opposition, vol), les dates et résultats des

L'INFO DU MOIS (suite)

contrôles techniques, l'historique du kilométrage, mais aussi les caractéristiques techniques du véhicule (marque, couleur, cylindrée, puissance CV, vitesse du moteur...).

Depuis le 11 mars, une nouvelle application est testée dans trois départements (Yvelines, Eure, Eure-et-Loire) pour réaliser de façon sécurisée les démarches administratives de la vente ou l'achat d'un véhicule d'occasion : **Simplimmat**.

L'application permet à toute personne physique majeure domiciliée en France et disposant d'un document d'identité en cours de validité (passeport, carte nationale d'identité ou titre de séjour) de réaliser directement sur son téléphone les actions suivantes :

- **déclarer** la vente ou l'achat d'un véhicule,
- **partager** les informations du véhicule (information carte grise, situation administrative, résultat du dernier contrôle technique, lister le titulaire et les co-titulaires du véhicule),
- **compléter et signer** le certificat de cession,
- **effectuer la demande de changement** de titulaire sur la carte grise,
- **consulter** les documents, certificat provisoire d'immatriculation et certificat de cession réalisés depuis l'application.

Le déploiement national de Simplimmat pourra intervenir à l'issue de l'analyse des résultats de l'expérimentation.

**Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Simplimmat .gouv

Vendeur, acheteur d'un véhicule d'occasion ?
Avec Simplimmat, simplifiez-vous la vie !

Disponible en avant-première dans l'Eure, l'Eure-et-Loire et les Yvelines.

La nouvelle appli officielle, simple et gratuite, pour immatriculer son véhicule

- Démarches simplifiées et sécurisées
- Formalités administratives entièrement dématérialisées
- Protection des données du vendeur et de l'acheteur
- Réception de votre carte grise 2 à 3 jours après l'achat de votre véhicule

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Cette version de Simplimmat est utilisable pour le moment uniquement lorsque le vendeur est domicilié, quel que soit le domicile de l'acheteur, dans l'un des 3 départements suivants : L'Eure, l'Eure-et-Loire ou les Yvelines.

BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Fév. 2020	Fév. 2021		Janv. à fév. 2020	Janv. à fév. 2021	
Accidents	13	26	+ 13	41	40	- 1
Tués	4	2	- 2	7	3	- 4
Blessés	13	30	+17	62	46	- 16
Dont blessés hospitalisés	5	5	0	24	11	- 13

ACTUALITÉS

Opération de contrôles renforcés

Du 11 au 16 mars, douze policiers de l'unité motocycliste zonale des CRS Sud-Ouest sont intervenus aux côtés des effectifs départementaux de police et de gendarmerie, pour une opération ciblée de sécurité routière.



Afin de renforcer la visibilité de cette opération, Jocelyn SNOECK, sous-préfet de l'arrondissement de Châtellerauld, s'est rendu sur deux points de contrôles

le vendredi 12 mars : à l'entrée sud de la commune d'Ingrandes, sur la route départementale 910 et dans la zone de la Désirée sur la commune de Châtellerauld.

Le samedi 13 mars, Emilia HAVÉZ, directrice de cabinet de la préfète, s'est également rendue sur le terrain auprès des forces de l'ordre, sur la route nationale 147 à hauteur du rond-point de Mignaloux et à hauteur de Nieuil l'Espoir.

Le bilan de cette opération est éloquent : en cinq jours, 800 infractions ont été constatées parmi lesquelles 468 excès de vitesse, 13 conduites sous l'empire de substances psychoactives, 41 utilisations de téléphone au volant, 43 délits routiers (défauts de permis, défaut d'assurance) et 34 absences du port de la ceinture.

Atelier tribunal pas banal au collège George Sand

Le lundi 29 mars, quatre classes de 3e du collège George Sand à Châtellerauld ont bénéficié d'une sensibilisation aux risques de la conduite sous l'empire de substances psychoactives.

Les intervenants départementaux de sécurité routière ont projeté le film « Tribunal pas banal ». La vidéo reconstitue le procès d'un jeune auteur d'accident mortel après avoir consommé de l'alcool et des stupéfiants. Cette fiction basée sur des faits réels a initié de nombreux échanges autour des conséquences pénales.



BILAN DES INFRACTIONS DU MOIS



57

Alcool



317

Vitesse



125

Priorités



59

Stupéfiants



99

Retraits de permis

ZOOM

Sylvie VERDUZIER, Chargée de projets, Mutualité sociale agricole (MSA) Services Poitou

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliquée dans la sécurité routière ?

J'ai rejoint l'association MSA Services Poitou il y a deux ans et demi. Elle intervient principalement auprès d'un public senior en déployant sur tout le département des actions de Prévention Santé : ateliers Nutrition, Mémoire, Numérique, Habitat, Sommeil, Bien être... Depuis 2017 l'association s'est engagée sur la thématique de la sécurité routière. À ce titre, je travaille sur des projets visant à sécuriser et responsabiliser la conduite des seniors. La mobilité constitue un des facteurs d'autonomie important, surtout quand on habite en zone rurale. Cependant, avec l'âge, les réflexes diminuent et la conduite automobile peut s'avérer plus compliquée. Je pense qu'accompagner les seniors dans la prise de conscience de l'impact du vieillissement sur leur conduite automobile est une mission essentielle qui a du sens pour moi et que j'accomplis avec beaucoup de plaisir.

Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Les forums « En Voiture seniors ! » que nous organisons chaque année en octobre depuis 2018, sont des moments phares pour notre équipe. Événementiels d'envergure, ils attirent de nombreuses personnes qui vont pouvoir réviser le code de la route, s'essayer au simulateur de conduite, mesurer les risques des perturbateurs de vigilance au volant (alcool, fatigue...), apprendre à déjouer les accidents de la route ou encore tester leur acuité visuelle.

Le débat théâtral qui introduit la journée de façon ludique et participative est l'occasion de nombreux échanges avec les participants. J'ai particulièrement en mémoire le souvenir émouvant d'une dame qui montée sur scène avait tenu tête à un comédien interprétant un personnage qui en dépit de son incapacité manifeste de conduire voulait prendre le volant. Son intransigeance venait du fait qu'elle avait vécu l'accident d'un proche qui aurait pu être évité si elle avait empêché la personne de partir, ce qu'elle continuait encore à se reprocher malgré le temps passé.

En termes de sensibilisation d'un public, son intervention valait tous les discours !



Accidentalité des seniors



30 décès

ces 5 dernières
années dans la

Vienne



Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière :

www.vienne.gouv.fr

pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr



La lettre de la sécurité routière dans la Vienne - Lettre n°70 - mars 2021

Éditeur : Préfecture de la Vienne - Directrice de publication : Emilia Havez, directrice de cabinet, préfecture de la Vienne